

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil treize, le vingt six janvier à 14 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 18/01/2013

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P. et Mmes GIORDANO E., RIGAULT N., OBRADOS A.

**Absents excusés :** Mrs HONNORAT J. *qui a donné procuration à Mr PESCE A.*, DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M.,

**Objet:** projet éolien sur le Puy du Rent

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée délibérante les différents échanges qu'il a entretenu avec la Société Euroscope New Energy France, les dossiers fournis et rend compte des réunions auxquelles il a participé en compagnie des représentants des communes de Méailles et d'Allons par rapport à l'implantation d'éoliennes sur le plateau du Puy du Rent.

*Après réflexion, discussion et étude des documents fournis :*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser la Société Euroscope New Energy France à étudier la faisabilité d'un projet éolien sur son territoire.

**Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus**



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

R.F.

Sous-préfecture de Castellane  
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/01/2013  
004-210400909-20130126-DE\_2013\_05-DE